ouest-france.fr/obseques

Accédez à nos services en ligne : offrande de fleurs, de messes, dons, dépôt gratuit de condoléances

Pour passer un avis : **02 56 26 20 01** (prix d'un appel local, N° non surtaxé) Tarifs disponibles sur ouest-france.fr/obseques

Lopérec

Morlaix

Plouigneau

Plouvien

Plouvorn

Plozévet

Scaër

Saint-Renan

M. Ernest LE DEZ

Mme Thérèse STUM

Mme Simone THOZ

M. Stéphane HERRY

M. Joseph ABALLEA

Mme Alice GASCHET

Mme Christiane GENTRIC

Mme Anne Yvonne TALARMAIN

En partenariat avec dansnoscoeurs.fr

-Les avis d'obsèques du jour *-

dans le Finistère

Mme Catherine KERIVEN M. Jean Marc MOAL

Châteaulin Mme Marie-Renée LE CREFF

Combrit M. Jean SÉNÉCHAL

Douarnenez M. Marc ESCUDIÉ

Landrévarzec Mme Marie Yvonne LE FLOCH

Lanmeur M. François PITOISET

Le Relecq-Kerhuon M. Johann LOUISIN

Lesneven

M. Philippe DANNEQUIN

(*) avant fait l'obiet d'un avis **d'obsèques ou de décès** ce jour dans le journal

-Les cérémonies célébrées aujourd'hui * —

dans le Finistère

Brest

10 h 30 : Mme Monique HELLEQUIN-JÉZÉGOU, en l'église Saint-Pierre Quilbignon. PFCA Brest

12 h 45 : Mme Pascale CERTAIN, au crématorium de Carhaix. Pompes Funebres Collin

Douarnenez

14 h 30 : Mme Jeanne LARVOR, en l'église. Pompes Funebres Donval

14 h 30 : Mme Micheline LE BUREL, en l'église. Pompes Funebres Failler

Guipavas

Guissény

La Feuillée

14 h 00 : M. Bernard LE MOËN, en l'église. Pompes Funebres De L Argoat Scouarnec.

14 h 30 : Mme Anne-Marie VEÏN, en l'église. Pompes Funebres Laot Plouguerneau

14 h 30 : M. Jean-François BODENAN, en l'église. Pompes Funebres Prigent

10 h 30 : M. Etienne BROUDIN, en l'église. Pompes Funebres Menez

Saint-Martin-des-Champs

15 h 00 : M. Yvon CREFF, au Centre funéraire du Launay. Pompes Funebres Tanguy

10 h 30 : M. Pierrot NICOLAS, en la chapelle Saint-Pierre. Pompes Funebres Gouriou

(*) ayant fait l'objet d'un avis dans le journal

Douarnenez, Ouessant

nous vous faisons part du décès de

Marc ESCUDIÉ

De la part de : ses enfants. son frère, Laurent,

Marc repose à la chambre mortuaire de l'hôpital de Douarnenez. Visites possibles de ce vendredi à

remerciements.

Douarnenez, 06 83 79 98 97

Plozévet, Nantes

part du décès de

Madame Christiane GENTRIC

De la part de Jean Pierre, son frère; Marie Claire, sa soeur; Paule, sa belle-soeur; ses beaux-frères, ses neveux et nièces ainsi que toute la famille.

rendue vendredi 12 septembre, à 11 h 30, au crématorium de Quimper.

Christiane repose à la chambre funéraire de Plogastel-Saint-Germain. Visites ce vendredi, samedi et dimanche de 14 h à 18 h. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Strullu, Plozévet, 02 98 91 46 37

11 h 15 : M. Pierre GAC, en la salle de cérémonie du Vern. PFCA Brest 14 h 15: Mme Simone GASTINEAU, en l'église Saint-Michel. PFCA Brest

Carhaix-Plouguer

Cléden-Cap-Sizun 14 h 30 : Mme Hélène KERISIT, en l'église de Plogoff. Pompes Funebres Du Cap

14 h 30 : M. Jean Yves POCHAT, en l'église de Lanriec. Pompes Funebres Mariel

10 h 30 : M. Fernand TYMEN, en l'église Saint-Joseph de Tréboul. Pompes Funebres

Gourlizon

Guiler-sur-Goyen

10 h 00 : M. Gérard KERGOAT, en l'église. Pompes Funebres Prigent

10 h 30 : M. Sezny BLEAS, en l'église. Pompes Funebres Laot

Landerneau 14 h 15 : M. Claude RESPRIGET, à la salle de cérémonie de Saint-Ernel. PFCA

Lannilis

Plouégat-Moysan

Saint-Pol-de-Léon

Plouigneau, Plouezoc'h

survenu à l'âge de 59 ans.

Michel et Marie-Thérèse;

son frère, Pascal et Martine;

son neveu et filleul, Erwan;

sa nièce, Romane,

accompagnement.

remerciements.

Brest, Plouarzel

Jean Marc MOAL

et toute la famille.

part du décès de

De la part de :

ses parents,

Nous avons la tristesse de vous faire

Monsieur Stéphane HERRY

Selon ses volontés, un hommage lui a

Cet avis tient lieu de faire-part et de

Nous avons la tristesse de vous faire

Saint-Thégonnec Loc-Eguiner

13 h 30 : M. Alain GOSSEREZ, au crématorium. Pompes Funebres Jaouen Eric

Avis de décès

C'est avec une immense tristesse que

à l'âge de 71 ans. Aude, Fanny, Heol, Luna; et toute la famille.

Un hommage aura lieu jeudi 11 septembre, à 13 h 30, au crématorium de Quimper.

été rendu dans l'intimité familiale. La famille remercie son médecin traitant le Dr Le Coquil, le cabinet dimanche. infirmier Cécile Bayec de Plouigneau et Cet avis tient lieu de faire-part et de le personnel de l'hôpital de Morlaix pour leur gentillesse et leur

PF Lezoualch.

PF Ménez, Plouigneau,02 98 78 67 55

Nous avons la tristesse de vous faire

survenu à l'âge de 77 ans. part du décès brutal de

à l'âge de 61 ans. De la part de ses soeurs, Marie-Christine et Gwenaëlle; son beau-frère, Camilo; Une cérémonie d'hommage lui sera sa nièce, Léa; ses tantes, Marie-Josée, Jeannine.

La cérémonie aura lieu mardi 9 septembre, à 10 h 15, en la grande salle de cérémonie du Vern à Brest. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Jean Marc repose au Centre funéraire

des PFCA au 345 Le Vern à Brest.

PFCA, Brest, 02 98 34 18 00

Plouvorn, Lampaul-Guimiliau Landivisiau

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Alice GASCHET

survenu à l'âge de 87 ans.

née ABGRALL

De la part de : son époux, Claude (†); ses enfants. Maguy et André (†) Terrier, Thierry Gaschet (†); ses petits-enfants, Yohann et Gaël, Lionel et Séverine; ses arrière-petits-enfants, Ilan et Kevin: son frère, Jean; ses beaux-frères et belles-sœurs, ses filleuls et neveux, Maurice.

Un dernier hommage lui sera rendu samedi 6 septembre 2025, à 13 h 30, au Pôle funéraire de

ainsi que toute la famille et ses amis.

Saint-Thégonnec, où Alice repose. Visites possibles à partir de ce jour de 14 h à 18 h. La famille remercie l'ensemble du personnel de l'EHPAD Sainte Bernadette pour sa gentillesse et son dévouement.

Des dons pour l'association Vaincre

la Mucoviscidose seront préférés aux Cet avis tient lieu de faire-part et de

remerciements. PFBO-Maison Dabrigeon, Saint-Thégonnec, 02 98 79 05 05

Brest, Roscoff

Ses enfants, Marie Person et Mickaël Le Guern, Cyril Person; ses petits-enfants, Axel, Aline ainsi que Denis et Maud, ont la profonde tristesse de vous annoncer le décès de

Madame Catherine KERIVEN

Un dernier hommage lui sera rendu lundi 8 septembre, à 17 heures, en la salle de cérémonie du Vern. Catherine repose au Centre funéraire des PFCA au 345 Le Vern. Visites à partir de samedi, 14 h 30. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PFCA, Brest, 02 98 34 18 00

Saint-Juvat

C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès de

Madame Jocelyne LECLERC

survenu le mercredi 3 septembre 2025, à l'âge de 72 ans. De la part de : Morgane, Ingrid, Guillaume et Benjamin, ses enfants; ses petits-enfants ainsi que son arrière-petite-fille.

La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 10 septembre 2025,

à 14 h 30, en l'église de Saint-Juvat, suivie de l'inhumation au cimetière de la commune. Jocelyne repose à la chambre funéraire

Duquesclin à Évran. Les visites y sont possibles jusqu'à dimanche de 10 h à 18 h. La famille remercie toutes les

personnes qui l'ont soutenue avec bienveillance pendant son combat contre la maladie. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Duguesclin, Evran, 02 96 27 47 27

Plouhinec

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Annick LE FORMAL

survenu à l'âge de 89 ans. De la part de : Sylvie et Alain Le Bihan, Claude et Fabienne Le Formal, Catherine et Benoît Le Touzo, Jean-Marc et Martine Le Formal, ses enfants: ses 8 petits-enfants, son arrière-petite-fille et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce jour, vendredi 5 septembre 2025, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame de Grâce de Plouhinec, suivie de l'inhumation au cimetière de

Locquénin. Annick repose au funérarium de Riantec. Un grand merci aux filles de l'unité

Utopia de l'EHPAD d'Étel pour leur bienveillance ainsi qu'au Dr Cabassut et ses confrères Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Océanes, Port-Louis, 02 97 82 46 70 Châteaulin, Guengat Bouffémont (95), Pluguffan

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Marie-Renée LE CREFF née SUIGNARD

survenu à l'âge de 92 ans. De la part de : son époux, Charles (†); ses enfants. Maryse, Jacques, Michel et leurs conjoints; ses petits-enfants, Audrey, Romain, Evan, Ludovic, Yann.

Les obsèques seront célébrées lundi 8 septembre 2025, à 10 h 30, en l'église de Châteaulin.

Marie-Renée repose à la chambre funéraire de Châteaulin. Visites de 14 h à 18 h. La famille remercie particulièrement son médecin traitant, Dr Kermel et les secrétaires médicales, le service de l'Hospitalisation à Domicile (HAD), ses infirmières du cabinet de l'Aulne, les intervenants de l'ADMR, Rives de l'Aulne et du Porzay, sa kiné, pour leur réactivité et leur soutien. La famille remercie également toutes les personnes qui l'ont connue, côtoyée et aimée tout au long de sa vie. Cet avis tient lieu de faire-part et de

PF Druais, Châteaulin, 02 98 86 05 79

Scaër

remerciements.

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Ernest LE DEZ

Ancien combattant survenu le jeudi 4 septembre 2025,

André, son beau-frère;

et toute la famille.

ses cousins et cousines

à l'âge de 87 ans. De la part de : Denise, son épouse; Catherine, Michel et Valérie, Laurence et Laurent, Jean-Pierre, ses enfants; Maël, Kévin, Morgane, Estéban, Mattéo, Timéo, Emmy, Elliot, ses petits-enfants;

La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 8 septembre 2025, à 14 h 30, en l'église de Scaër.

Ernest repose au funérarium Lucas, 43 rue Louis Pasteur à Scaër. Visites libres ce jour, samedi et dimanche de 14 h 30 à 18 h. La famille remercie l'EHPAD de Scaër, l'ADMR et le Dr Wallois pour leur accompagnement. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Lucas - Funéplus, Scaër, 02 98 66 40 30

Lanmeur

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

François PITOISET

à l'âge de 90 ans. De la part de ses enfants et petits-enfants. ses amis, et toute la famille.

Un hommage lui sera rendu mardi 9 septembre 2025, à 10 h 30, au crématorium de Saint-Thégonnec. François repose à la chambre mortuaire de l'hôpital de Lanmeur. Remerciements au service SSR de

Lanmeur pour sa bienveillance. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements. PF Jaouen,

Lanmeur, 02 98 67 50 87 Caudan

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Anne-Hélène THOMAS

survenu à l'aube de ses 86 ans. De la part de : Gildas, son fils et sa compagne Maguy; Julie, sa petite-fille, et toute sa famille.

Un hommage lui sera rendu mercredi 10 septembre 2025, à 12 heures, au crématorium de Kerlétu à Lorient. Anne-Hélène repose au funérarium de Caudan.

La famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui s'associeront à sa peine. Elle exprime toute sa gratitude à l'ensemble du service de gériatrie de l'hôpital du Scorff, à toute l'équipe de l'ADMR qui est intervenue auprès d'elle dans les dernières années de sa vie ainsi qu'à Julien Barange, son kiné. Cet avis tient lieu de faire-part et de

PF de Caudan Taté Le Berre, Caudan, 02 97 05 63 92

remerciements.

Plouvien, Bourg-Blanc

« Il quitte ceux qu'il aime pour rejoindre ceux qu'il a aimés. »

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de

Joseph ABALLEA

survenu à l'aube de ses 67 ans. De la part de : son épouse, Danielle, née Marec: son fils et sa belle-fille, Frédéric et Anne; ses deux petits-fils adorés, Yohann et Erwann; ses frères et ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs, ses filleuls, toute la famille et ses voisins. Une pensée pour ses parents (†),

Un hommage lui sera rendu **mardi** 9 septembre 2025, à 10 heures, à la salle de cérémonie Laot à Lannilis. La famille remercie le Dr Ropars, ses du CHU pour leurs gentillesse et bienveillance. Des dons pour la Recherche contre le cancer seront préférés aux fleurs. Joseph repose à l'Espace funéraire Visites ces vendredi, samedi, dimanche et lundi de 14 h à 18 h.

Cet avis tient lieu de faire-part et de

PF Laot,

remerciements.

Le Relecq-Kerhuon, Brest

Johann LOUISIN

survenu à l'âge de 30 ans. De la part de Sandrine Louisin, sa maman; Bernard Louisin, son papa; Eva, sa soeur; Marion, ses cousines et cousins. et toute la famille.

Ploudalmézeau, dans l'intimité de sa

Johann repose à l'Espace funéraire Laot, ZA de Saint-Roch à Ploudalmézeau. Visites ce vendredi, samedi et dimanche de 14 h à 18 h. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Ploudalmézeau, 02 98 48 05 68

Combrit (Sainte-Marine)

Monsieur Jean SÉNÉCHAL survenu à l'âge de 96 ans. De la part de :

ses belles-filles. Nancy, Claude; ses petits-enfants, Tanguy, Marine.

son épouse décédée en 2019. La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 8 septembre 2025, à 14 h 30, en

l'église de Combrit. Jean repose à la Maison funéraire du Pays Bigouden, rue Quillivic à

La famille remercie tout particulièrement le personnel de l'Hôtel-Dieu à Pont-l'Abbé, pour sa gentillesse et son dévouement. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Corbel,

Nous vous faisons part du décès de

survenu le mercredi 3 septembre 2025, à l'âge de 66 ans. De la part de : Florian et Céline, Aurélien et Lorelei et Héloise et Simon, ses enfants et leurs conjoints; Arthur, Lylou, Mia, Elyse, Jules et Aelig, ..., ses petits-enfants et sa future petite-fille;

Un hommage lui sera rendu lundi 8 septembre 2025, à 14 heures, au Pôle funéraire public de

Des visites sont possibles. remerciements.

ses frères (†) et ses beaux-parents (†).

infirmières, et l'ensemble du personnel Laot, 17 rue Alsace Lorraine à Lannilis.

Lannilis, 02 98 04 44 60

Ploudalmézeau

Nous avons l'immense douleur de vous faire part du décès de

ses grands-mères, ses oncles et tantes,

Un hommage lui sera rendu lundi 8 septembre, à 14 h 30, à la salle de cérémonie, ZA de Saint-Roch à

famille et ses proches.

PF Laot,

Nous avons la tristesse de vous faire

part du décès de son fils, Bernard;

Une pensée pour Marie-Hélène,

Pont-l'Abbé.

Pont-l'Abbé, 02 98 82 33 77

Quessoy, Quimper

Monsieur Alain GAREL

Christine, Sylvie et Isabelle, ses sœurs.

Saint-Brieuc, 6 rue des Champs de Pies, où Alain repose.

Cet avis tient lieu de faire-part et de PF Intercommunales,

St-Brieuc, 02 96 75 40 50

Landrévarzec, Melrand, Landudec Saint-Thois

Nous avons la tristesse de vous faire

part du décès de Madame

Marie Yvonne LE FLOCH née LE CLECH veuve de Monsieur Martial LE FLOCH

De la part de : ses enfants, Marc, Maryse et Roger, Marcel et Elise: ses petits-enfants, Marion et Kévin, Cindy; ses arrière-petites-filles, Mila, Chloé; sa soeur, Annick, et toute la famille.

à l'âge de 90 ans.

Un dernier moment de recueillement aura lieu lundi 8 septembre, à 13 h 45, au crématorium de Quimper.

Marie Yvonne repose à l'Espace funéraire Ty Eugène à Briec. Visites aujourd'hui et demain de 14 h 30 à 17 h.

remerciements. Pompes Funèbres Conan,

Saint-Renan, Lanrivoaré

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame

ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces et leurs enfants et toute la famille. La cérémonie religieuse sera célébrée

Blanche et de l'hôpital Morvan pour leur accompagnement. Anne Yvonne repose à l'Espace

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Ploudalmézeau, 02 98 48 05 68

La famille Rérat, Alain, Philippe, Dominique, Pascale, ses enfants et leurs conjointes et conjoint; ses petits-enfants, arrière-petits-enfants ainsi que toute sa famille vous font part

Léone RÉRAT née LE POULEUF

Un hommage lui a été rendu le jeudi 4 septembre 2025, au crématorium de

PF Ferreira de Moura, Saint-Julien-les-Villas, 03 25 82 54 76

Nous avons la douleur de vous faire

part du décès de Madame Anne Marie-Hélène BOULVAIS

courageuse dans la maladie, survenu à l'âge de 77 ans. De la part de : Jean-François (†), son époux; Bertrand, Anne-Hélène, ses enfants, et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée samedi 6 septembre, à 14 h 30, en l'église de Saint-Servant.

la Résidence Kerelys à Ploërmel ainsi que Julie, sa kiné pour leur gentillesse et leur dévouement. Cet avis tient lieu de faire-part et de

Josselin, 09 74 71 47 89

Remerciements à ses infirmières, à l'ADMR ainsi qu'au personnel de la Clinique les Glénan. Cet avis tient lieu de faire-part et de

Briec, 02 98 57 52 60

Ludon-Médoc, Ploudalmézeau Guilers

Anne Yvonne TALARMAIN survenu à l'âge de 94 ans. De la part de : ses sœurs,

lundi 8 septembre, à 10 heures, en

l'église de Saint-Renan.

funéraire Laot, ZA de Saint-Roch à Ploudalmézeau.

Visites possibles à partir de ce jour.

La famille remercie l'ensemble des

personnels de l'hôpital de La Cavale

PF Laot,

Ruvigny, Chabeuil, Lorient

du décès de

à l'âge de 91 ans.

survenu en toute sérénité et entourée de ses proches, le 1^{er} septembre 2025.

Rosières-près-Troyes. Selon ses souhaits, vous pouvez offrir une messe en sa mémoire.

Saint-Servant, Ploërmel, Val d'Oust (La Chapelle-Caro)

née GIGUET

Marie-Hélène repose au funérarium Adélie à Josselin. Visites de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. La famille remercie le personnel de

PF Adélie,

Obsèques à suivre

remerciements.

Suite des obsèques

Morlaix, Plouyé, Carhaix-Plouguer

Nous avons la tristesse de vous faire

Madame Simone THOZ née COLLOBERT

à l'âge de 95 ans. De la part de : son époux, André Thoz: son fils, Didier et sa belle-fille, Sylvie, et son petit-fils, Jordan Thoz.

La cérémonie civile aura lieu mercredi 10 septembre 2025, à 15 heures, au Pôle funéraire de Saint-Thégonnec.

Simone repose au Centre funéraire du Cosquer. Visites libres à partir de ce

La famille remercie le personnel de l'EHPAD de la Boissière à Morlaix. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements

PF Poulichot-Maison Dabrigeon, Morlaix, 02 98 88 00 88

Malansac, Cournon, La Milesse

A ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous faisons part avec tristesse du

Monsieur Pierre BÉNIGUET

survenu le mercredi 3 septembre 2025, à l'âge de 78 ans. De la part de : Gisèle, née Berthe, son épouse; Serge et Caroline, Frédéric et Nathalie, ses enfants et leurs conjointes; Quentin, Clément, Marie, Lucie, ses petits-enfants adorés; Annick, sa sœur, Gilles son frère; Joël, son beau-frère; Anne et Gilberte, ses belles-sœurs, ainsi que toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée samedi 6 septembre 2025, à 14 h 30, en l'église de Malansac, suivie de

l'inhumation au cimetière. Pierre repose au salon funéraire Anne de Bretagne à Malansac. Visites de 10 h à 18 h. La famille remercie l'ensemble du personnel de l'EHPAD la Mare de Rochefort-en-Terre et plus particulièrement le service Arvor pour leur gentillesse et leur bienveillance. Pas de plaques. Fleurs naturelles seulement ou des dons en faveur de la recherche contre le cancer. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Ollivier-Le Choix Funéraire, Malansac, 06 08 17 77 42

Pléneuf-Val-André, Saint-Brieuc Guilers, Lanfains

Nous avons l'immense tristesse de vous annoncer le décès brutal de

Madame Brigitte DAYOT née JAMET

survenu à l'aube de ses 75 ans. De la part de : André (†), son époux; Stéphane, Laurent et Solenne, Chrystelle et Anthony, ses enfants; Gaëtan, Thibaut, Alwenna, Manon, Ewenn, ses petits-enfants adorés; ses frères et belles-sœurs, ainsi que toute sa famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 8 septembre 2025, à 15 heures, en l'église de Pléneuf-Val-André,

suivie de la crémation à Saint-Brieuc. Brigitte repose à la Maison funéraire de Saint-Brieuc, rue des Champs de Pie. Visites de 14 h à 18 h. La famille remercie les infirmières du

cabinet de La Mer de Pléneuf-Val-André ainsi que le CCAS. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PFG,

Pléneuf-Val-André, 02 96 72 90 48

Lopérec, Montaigu-Vendée (Boufféré), Guignen, Saint-Servais

Nous avons la douleur de vous faire

Madame Thérèse STUM née MARTIN

part du décès de

dans sa 84e année

De la part de : M. Pierre Stum, son époux; M. et Mme Bernard Stum, M. et Mme Jean François Stum, M. et Mme Patrick Stum, ses enfants; Kévin et Charline, Gwendal et Mathilde, Manon et Adrien, Léa, Morgane et Victor, Caroline, Pierre-Alain et Noélie. ses chers petits-enfants; ses 3 arrière-petits-enfants, Mme Jeanine Le Borgne, sa soeur, ainsi que son beau-frère et ses belles-soeurs.

La cérémonie religieuse sera célébrée samedi 6 septembre 2025,

à 10 heures, en l'église de Lopérec. Thérèse repose au salon funéraire de La Douffine à Pont-de-Buis. Visites ce jour de 9 h à 18 h. Sincères remerciements à l'ensemble du personnel de la résidence Saint-Michel à Plougourvest ainsi que les pompes funèbres pour leur professionnalisme et leur gentillesse. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements

PF Iwan Etienne-Maison Dabrigeon, Pont-de-Buis, 02 98 86 60 60

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Madame Marie-Elisabeth LE ROY née LE DUIN

survenu le mercredi 3 septembre 2025, à l'âge de 90 ans. De la part de Dominique Gillet, Hervé Le Roy (†), Gilles et Ariane Le Roy, ses enfants; Virginie, Stéphanie, Jérémy, Thibaud, Thomas et Baptiste, ses petits-enfants; ses arrière-petits-enfants, Yvonne Pierre, sa sœur, ainsi que toute la famille.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité familiale.

PF Evanno, Vannes, 02 97 42 49 99

Inzinzac-Lochrist, Quiberon Quistinic, Bubry (Saint-Yves)

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Hélène GUYON épouse DAZZ

survenu le 3 septembre 2025 à Hennebont, à l'âge de 94 ans. De la part de M. Henri Dazzi, son époux; Véronique et Daniel (†) Le Ruyet, Gilles et Anna Dazzi, ses enfants; Davv. Joffrev. ses petits-fils et leurs conjointes:

Gabin, Maxence, Edouard, Constance, ses arrière-petits-enfants; ses neveux, nièces et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce vendredi 5 septembre 2025, à 10 h 30, en l'église Saint-Yves de

Bubry, où le deuil se réunira. Véronique et Gilles remercient le personnel soignant de l'EHPAD Sainte-Marie Le Bouëdiez à Hennebont pour sa gentillesse. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements Condoléances sur

www.pompes-funebres-baud.fr

PF Le Roho. Baud, 02 97 51 01 12

Lesneven

Le chef de centre et tout le personnel du centre de secours de Lesneven s'associent à la peine de la famille de

Philippe DANNEQUIN

Ancien médecin-capitaine du Centre et papa d'Elsa, ancienne volontaire au CIS de Lesneven.

Caudan, Languidic, Tarnos (40) Kervignac

Nous vous faisons part du décès de

Monsieur Gérard ALANQUAND

survenu le lundi 1er septembre 2025, à l'âge de 75 ans. De la part de : Edith, son épouse; Virginie, Nicolas, Laurent, ses enfants et leurs conjointes; Baptiste, Romane, Léon, Gabrielle, Germain, Nino, ses petits-enfants, et toute la famille.

Un dernier hommage lui sera rendu lundi 8 septembre 2025, à 12 heures, au Centre funéraire de Kerlétu à Lorient.

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

PF Municipales, Lorient, 02 97 02 22 49

Le Merzer, Trégomeur, Plouha Châtelaudren-Plouagat, Pabu Pommerit-le-Vicomte

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Anna GUILLOU née POULOUIN

survenu à l'aube de ses 93 ans. De la part de : Yves Guillou (†), son époux; Edith et Alain Le Gonidec, Nadine et Alain Le Cudennec. Patrick et Sylviane Guillou, ses enfants; Nicolas et Sandrine, Julien et Laura, Yann et Julie, Marine et Antoine, Frédérique et Jean, Alexandre, ses petits-enfants; ses 8 arrière-petits-enfants, Roger Poulouin, son frère; Alain et Chantal Poulouin. son frère et sa belle-sœur; ses neveux et nièces ainsi que toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée lundi 8 septembre 2025, à 14 h 30, en l'église de Le Merzer.

Anna repose au centre funéraire de Runanvizit, 4 impasse des Buis à Ploumagoar. Visites de 14 h à 18 h. La famille remercie le Dr Gillard, la direction et le personnel de la résidence du Leff pour leur gentillesse et leur dévouement. Un grand merci aux amis pour leurs visites. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements. Condoléances sur

https://www.pompes-funebresbilliou.fr/avis-de-deces

Pompes Funèbres Billiou, Ploumagoar, 02 96 92 57 59

Remerciements

Landunvez, Argenton, Lannilis

Votre présence, l'envoi de fleurs, de cartes, vos témoignages de sympathie nous ont été d'un grand réconfort lors du décès de

Franck L'HOSTIS

Publicité extralocale: 366 SAS

Croyez en nos sincères remerciements.

PF Laot,

Ploudalmézeau, 02 98 48 05 68

ouest-france obsèques





De nombreux services pour rendre hommage

Offrande de fleurs, dons, dépôt de condoléances, plantation d'arbres



Flashez le QR Code

et accédez à la rubrique obsèques de Ouest-France

avis-de-deces.ouest-france.fr



S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance

au capital de 300 000 € Siège social: 10 rue du Breil - 35000 Rennes

Adresse postale: 10 rue du Breil

Tél. 0299326000

Rédaction de Paris: 91 rue du Faubourg-Saint-Honoré 75008 Paris. Tél. 01 44 71 80 00

Fondateur: M. Paul Hutin Desgrées. Cofondateur: M. François Desgrées du Loû. Fondateur de l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste M. François Régis Hutin

Directeur de la publication : M. François-Xavier Lefrance

Rédacteurs en chef: M. Philippe Boissonnat, Mme Laetitia Greffié, M. Sébastien Grosmaître

Annabel Desgrées du Loû,

Membres du Directoire: MM. François-Xavier Lefranc, Président, Fabrice Bazard, Directeur Général Mme Maud Lévrier, M. Olivier Porte.

Membres du Conseil de Surveillance : MM. David Guiraud. Président. Mmes Christine Blanc-Patin, Vice-Présidente Valérie Cottereau Elsa Da Costa

Laurence Méhaignerie MM. Pierre Charpentier, Denis Boissard, Thierry Maillard. SIPA représentée par M. Benoît Le Goaziou,

Association Ouest-France Solidarité représentée

(Société d'investissements et de participations). SIPA est contrôlée par l'Association pour le Soutien des Principes de la Démocratie Humaniste, association loi 1901, dont le Conseil d'Admi nistration est composé de

MM. David Guiraud, Président; Bertrand Badré, Olivier Bonsart, Denis Boissard, Christophe Hutin, Benoît Le Goaziou, François Le Goaziou, Gabriel Petitpont, Mmes Christine Blanc Patin, Annabel Desgrées du Loû, Laurence Méhaignerie, Dominique Quinio Marie-Trinité Touffet.

Retrouvez nos offres sur abo.ouest-france.fr Tarif 1 an : 462 €

Une question sur votre abonnement ? Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 18h au 02 99 32 66 66 (appel non surtaxé). Vous pouvez aussi gérer votre abonnement sur moncompte.ouest-france.fr

Tél. 01 80 48 93 66. www.366.fr Publicité locale: Additi média

Tél. 02 19 29 04 27. additimedia.fr Commission paritaire nº 0630 C 86666 N° ISSN: 0999-2138

Impression: Ouest-France, 10 rue du Breil, 35051 Rennes cedex 9. Parc d'activité de Tournebride. 44118 La Chevrolière

Imprimé sur du papier produit en France, Suisse Belgique, Allemagne, Espagne et Royaume-Uni. Taux moyen de fibres recyclées : 90,42 %. Eutrophisation: 0.010 kg/tonne



Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

vendredi 5 septembre 2025 :

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : centraledesmarchés.com

Pour faire paraître une annonce légale

Medialex, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0.183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonce

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mi-ses en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

Marchés publics

Procédure adaptée



Prestation d'entretien et de maintenance des portes de garage, des barrières, des portails & portes piétonnes coulissantes automatique du patrimoine

PROCÉDURE ADAPTÉE

I. Identification de l'organisme qui passe le marché : Nom de l'organisme acheteur : OPAC de Quimper-Cornouaille. Informations d'adresse : 85, rue de Kergestin, 29334 Quimper cedex, téléphone +33 2 98 55 60 00.

Courriel: opac@opac-cornouaille.fr
URL pouvoir adjudicateur: https://www.opac-cornouaille.fr/ URL profil d'acheteur : https://www.avispublicsdebretagne.com/

Il Description du marché

Objet du marché : marché de prestation d'entretien et de maintenance des portes de garage, des barrières, des portails & portes piétonnes coulissantes automatique du patrimoine de l'Opac de Quimper Cornouaille.

Lieu d'exécution: 29000 Finistère.

III. Caractéristiques principales :

Des variantes seront-elles prises en compte : non.

Caractéristiques principales : le présent marché concerne la maintenance, l'en tretien et le dépannage de portes automatiques du parc "Logements" & "Foyers" du patrimoine de Opac de Quimper Cornouaille, dans le département du Finistère. Le titulaire devra donc avoir une parfaite connaissance du Marché global afin d'adapter au mieux sa maintenance préventive des équipements et matériels. Ceci, dans un objectif de garantir à L'Opac de Quimper Cornouaille, une disponibilité optimale des portes automatiques avec une qualité d'intervention de maintenance et de dépannage pour le :

respect des visites de maintenance suivant la législation.

respect des visites de maintenance sarvant la legislate
 respect des délais d'interventions dans son ensemble,
 respect des informations et compte rendus.

Pour certaine porte à usage privatif, un rdv avec le locataire sera nécessaire pour programmer l'intervention de maintenance et d'entretien.

V. Durée du marché ou délai d'exécution : la durée du marché est de 12 mois re-

VI. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat Autres renseignements demandés :
Situation juridique : le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un

document unique de marché européen (Dume), en lieu et place des formulaires

En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du grou pement fournira un formulaire Dume complété.

Capacité économique et financière :

1. déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles Capacité technique :

1. Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à

2. Qualification QUALIBAT 52.21 ou équivalent.

3. L'attestation de compétence en cours de validité relative à la prévention des ris-ques amiante pour des interventions en sous-section 4 conformément à l'arrêté du

Attestation d'encadrement de chantier.

Attestation d'encadrement technique.

Attestation d'encadrement technique.

Attestation d'encadrement mixte (opérateur/encadrant) et les modes opératoires dédiés à ce marché.

VII. Type de procédure : Type de procédure : Procédure adaptée. VIII. Critères d'attribution :

Critères de jugement des offres : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération :

 critères financiers, 60, valeur technique de l'offre, 40.

IX. Conditions de délai : Date limite de réception des offres : 29 septembre 2025, heure locale : 17 h 00. Délai minimum de validité des offres : 12 mois.

X. Autres renseignements : Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité

adjudicatrice : porte de garage. Renseignements complémentaires : les offres peuvent uniquement être remises

RI. Adresses complémentaires :
Renseignement d'ordre administratif: Correspondant : Lionel Gouadon.
Courriel : Igouadon@opac-cornouaille.fr

Renseignement d'ordre technique : Correspondant : Benoit Le Maout. Courriel: blemaout@opac-cornouaille.fr

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus : Adresse internet: https://www.avispublicsdebretagne.com

Adresse à laquelle les

Immobilier

Un diagnostiqueur doit examiner le bâtiment en profondeur

Des propriétaires ont obtenu gain de cause en cassation après avoir découvert de l'amiante dans leur immeuble, non détectée avant la vente par le diagnostiqueur.

Le diagnostiqueur avait conclu à l'absence de matériaux contenant de l'amiante, un minéral cancérigène. Les acquéreurs ont repéré de l'amiante durant des travaux de réhabilitation et ont assigné le diagnostiqueur en justice.

L'entreprise avait été condamnée puis reconnue non responsable en appel. La cour d'appel avait dédouané le diagnostiqueur, estimant que l'ouverture de la trappe ne permettait pas de repérer les matériaux amiantés. Mais la Cour de cassation a jugé que l'entreprise aurait dû effectuer des sondages plus poussés et faire des prélèvements.

(Cour de cassation, troisième chambre civile, 30 janvier 2025, T 23-14.069)

Désastres et accidents

L'assureur peut être sollicité plus de deux ans après une catastrophe naturelle

Le délai de deux ans pour saisir l'assureur après une catastrophe naturelle commence à partir de l'arrêté ministériel ou de la date de constatation des dégâts, selon la Cour de cassation. Des propriétaires ont constaté des fissures liées à une sécheresse trois ans après l'achat de leur pavillon. L'assureur refusait de prendre en charge le sinistre car plus de deux ans s'étaient écoulés depuis l'origine du dommage

La Cour de cassation a rappelé que le délai de prescription commence à la date de constatation des dégâts, et non à celle de la catastrophe ou de sa reconnaissance administrative. Les juges ont conclu que l'assureur devait indemniser les propriétaires car il avait été saisi moins de deux ans après l'apparition des dégâts.

(Cass. Civ 2, 11.7.2024, D 22-21.366).

Brest Métropole

Prestations de sécurité et de gardiennage liées aux manifestations événementielles organisées par la ville de Brest et Brest Métropole

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Accord-Cadre à procédure adaptée soumis aux dispositions des articles L.2112-2, L.2113-6 à L.2113-7, R.2123-1 à R.2123-7, R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14, R.2131-15 du Code de la commande publiq

Section I : pouvoir adjudicateur Nom et adresses: Brest métropole, 24, rue Coat-ar-Guéven, CS 73826, F-29238 Brest cedex 02. Tél. +33 2 98 33 54 11. Fax +33 2 98 33 54 15.

Adresses internet:
Adresse principale: https://www.brest.fr
Adresse du profil d'acheteur:

https://marches.megalis.bretagne.bzh/

Communication :

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non

restreint et complet, à l'adresse : https://marches.megalis.bretagne.bzh/?page=Entreprise.Entreprise AdvancedSearch&AllCons&id=213979&orgAcronyme=a1e Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

Les offres doivent être envoyées : par voie électronique via : https://marches.megalis.bretagne.bzh/?page=Entreprise.Entreprise

AdvancedSearch&AllCons&id=213979&orgAcronyme=a1e Type de pouvoir adjudicateur :

Activité principale : services généraux des administrations publiques. Procédure conjointe : le marché fait l'objet d'une procédure conjointe avec la ville

de Brest, 2, rue Frézier, CS 63834, F-29238 Brest cedex 2. Tél. +3332 98 33 54 11. Fax +33 2 98 33 54 15.

Courriel: marches@brest-metropole.fr Code NUTS: FRH02.

Adresse internet principale: https://www.brest.fr

Section II : objet Étendue du marché :

Prestation de sécurité et de gardiennage liées aux manifestations événementielles organisées par la ville de Brest et Brest Métropole.

Numéro de référence : Brest-M-DCP-2025-5084 Code CPV:

Principal: 79710000.

Type de marché: services. Description succincte: La présente consultation a pour objet de conclure un accord-cadre mono-attribu-taire s'exécutant au fur et à mesure de l'émission de bons de commande concer-nant des prestations de sécurité et de gardiennage liées aux manifestations événe-

mentielles organisées par la ville de Brest et Brest Métropole. En application des articles L.2113-6 à L.2113-7 du Code de la commande publique, la consultation est passée dans le cadre du Groupement de commande permanent pour les besoins récurrents

Brest métropole est coordonnateur de ce groupement de commandes Lieu d'exécution :

Territoire de Brest métropole.

Code NUTS : FRH02

L'accord-cadre est conclu pour une période allant du 1er janvier 2026 (ou de sa date de notification si elle est postérieure) au 31 décembre. Les bons de commandes préciseront les délais maximums de réalisation des pres-

L'accord-cadre pourra faire l'obiet de 3 reconductions Négociation : une phase de négociation des offres est prévue. Toutefois, l'entité adjudicatrice se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des

offres initiales sans négociation. Information sur les ontions : ontions : non Information sur les fonds de l'Union européenne : le contrat ne s'inscrit pas

dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union europé Variantes: les variantes sont interdites.

Critères d'attribution :

1. valeur technique de l'offre/pondération : 60 %, 2. prix/pondération: 40 %.

Information sur les lots : ce marché comporte un lot unique. Valeur estimée : 314 769,12 euros HT.

Cette valeur est à attendre comme la moyenne des commandes effectuées en 2022, 2023, et 2024

Les montants pour la durée initiale de l'accord cadre sont : Minimum 75 000 euros HT/maximum 455 000 euros HT.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : En application de l'article L. 2112-2 du Code de la commande publique, la présente consultation contient des conditions d'exécution ayant pour objet l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières d'insertion et la lutte contre le chô-

mage. Section III renseignements d'ordre juridique, économique, financier et

Conditions de participation : Critères de sélection des candidatures :

Pour présenter leur candidature, les candidats peuvent utiliser les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du candidat).

Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site:

www.economie.gouv.fr Ils peuvent aussi utiliser le service document unique de marché Européen (Dume)

Si la candidature est présentée sous la forme d'un groupement mome d'entreprises : identification de l'ensemble des membres du groupement, forme

du groupement, habilitation du mandataire. ques, techniques et professionnelles demandés ci-dessous doivent être fournis

pour chaque membre du groupement. Situation juridique - références requises : Telles que prévues aux articles R.2124-3 et R.2124 -4 du Code de la com-

- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique ; copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judi-

Capacité économique et financière - références requises :

déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la nesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles Référence professionnelle et capacité technique - références requises

 déclaration indiquant les effectifs movens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années indi

quant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - autorisation d'exercer par le CNAPS ;

- CV des agents permanents où l'on devra trouver mention de leur autorisation individuelle (carte professionnelle) La prestation est réservée à une profession déterminée : non.

Marché éligible au MPS :

La transmission et la vérification des documents de candidatures ne peuvent pas être effectuées par le dispositif Marché Public Simplifié sur présentation du numéro de Siret

Section IV : procédures
Type de procédure : ouverte
Pas d'enchère électronique.

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) : Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics.

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 6 octo-

bre 2025 à 12 h 00 Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation :

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 4 mois (à compter de la date limite de réception des offres).

Modalités d'ouverture des offres : 6 octobre 2025 - séance non publique.

Section V : renseignements complémentaires :

Renouvellement : 3 reconductions.

Informations sur les échanges électroniques : la facturation en ligne sera accep-

Informations complémentaires : depuis le 1er octobre 2018, les procédures de passation des marchés publics sont intégralement dématérialisées, la réponse à la présente consultation devra donc se faire de manière électronique par le biais de la salle des marchés Megalis.

Pour obtenir tous renseignements administratifs complémentaires qui leur se raient nécessaires, les candidats devront s'adresser à l'adresse sui marches@brest-metropole.fr. Les questions en cours de procédure et les demandes de renseignements

techniques complémentaires seront impérativement posées par diaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse URL : https://marches.megalis.bretagne.bzh/. Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'at-tributaire de l'accord-cadre.

l'article 5 du Règlement de consultation. Instance auprès de laquelle les candidats peuvent introduire une procédure de recours amiable : division des affaires juridiques, 24, rue Coat-ar-Guéven, CS 73826, 29238 Brest cedex 2.

Les critères de jugement des offres et le détail de leur pondération sont indiqués à

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : tribunal administratif de Rennes et greffe du tribunal administratif de Rennes, 3, Contour de la Motte, CS 44416, F-35044 Rennes cedex. Tél. +33 2 23 21 28 28. Fax +33 2 99 63 56 84.

Courriel: greffe.ta-rennes@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis: 1er septembre 2025.

Avis administratifs



Modification du Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) Création de Périmètres Délimités des Abords (PDA)

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Objet, dates et décisions pouvant être adoptées au terme de l'enquête : Par arrêté AR25-088 du 5 août 2025, le président de Morlaix Communauté a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur la modification n° 2 du Plan local d'urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) et la création de Périmètres Délimités des Abords (PDA)

La procédure de modification n° 2 du PLUI-H est rendue nécessaire afin notamment d'adapter son règlement ainsi que ses Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) aux difficultés rencontrées lors de l'instruction des dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme, à l'avancement des réflexions et des études menées sur le territoire communautaire et à l'émergence de nouveaux projets. La création de PDA autour de la manufacture des Tabacs et du château de Keranroux

vise à exclure des périmètres d'abords des Monuments Historiques, les zones sans lien avec ceux-ci et à y intégrer les secteurs nécessaires à leur mise en valeur et à leur

Le projet de modification du PLUi-H a fait l'objet d'une évaluation environnementale qui a été soumise à l'autorité environnementale (MRAe). Son avis figure dans le dossie d'enquête publique. Le projet de création de PDA n'est pas soumis à évaluation envi

L'enquête publique, dont le siège sera situé à Morlaix Communauté à l'adresse ci-des-sous, se déroulera du lundi 22 septembre 2025 à 9 h 00 au mercredi 22 octobre 2025 à 17 h 30, soit une durée de 31 jours consécutifs. L'autorité responsable du projet est Morlaix Communauté. Des informations peuvent être demandées auprès du service Planifications-Foncier par téléphone au 02 98 15 31 41 ou par courriel à l'adresse suivante : ep-modif02-pda@agglo.morlaix.fr Le dossier présenté à l'enquête publique sera accessible pendant toute la durée de l'enquête en versions papier et numérique (poste informatique en libre service) au siège de Morlaix Communauté et dans les mairies de Pleyber-Christ, Plouégat-Guer-

rand et Taulé aux jours et horaires ci-dessous. Il sera également consultable pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet de Morlaix Communauté : https://www.morlaix-communaute.lzh ainsi que sur le registre dématérialisé : https://www.registredemat.fr/modif02pluih-pda-morlaixcommunaute

À l'issue de l'enquête publique, le projet de modification du PLUi-H éventuellement mo-difié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rap-port et des conclusions de la commission d'enquête, seront soumis à l'approbation du conseil de communauté. Les PDA, éventuellement modifiés afin de tenir compte des conseil de Communitatique. Les PDA, veventuellement industries auf de termi compte des conclusions de l'enquête publique, seront créés par arrêtés du préfet de Région, après avis des communes concernées et du conseil de communauté en cas de modification significative.

Commission d'enquête Commission d'enquête : Le tribunal administratif de Rennes a désigné, par décision du 23 juillet 2025, une com mission d'enquête composée comme suit :

 présidente: Mme Sylvie Couloigner, attaché d'administration en retraite,
 membres: Mme Nicole Devauchelle, directrice de recherche à l'ifremer en retraite et M. Gilles Chauvanaud, ingénieur divisionnaire des TPE en retraite. Lieux d'enquête et permanences de la commission d'enquête siège de Morlaix Communauté : 2B, voie d'accès au port, BP 97121, 29671 Morlaix ce

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 (16 h 30 le vendredi). Permanences de la commission d'enquête : lundi 22 sep de 9 h 00 à 12 h 00 et mercredi 22 octobre de 14 h 00 à 17 h 30.

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 (16 h 30 le vendredi). Permanence de la commission d'enquête : jeudi 2 octobre de 13 h 30 à 17 h 30.

mairie de Pleyber-Christ, square Anne-de-Bretagne, 29410 Pleyber-Christ

- mairie de Plouégat-Guerrand, 13, place du Bourg, 29620 Plouégat-Guerrand.

Ouverture au public du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 (sauf le lundi 22 septem bre) et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00. Permanence de la commission d'enquête : mardi 7 octobre de 13 h 30 à 17 h 30.

- mairie de Taulé, 12, place de la Mairie, 29670 Taulé. Ouverture au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 9 h 00 à 12 h 00. Permanence de la commission d'enquête : samedi 18 octobre de 9 h 00 à 12 h 00.

Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations et propositions : Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra transmettre ses observations et soit en les formulant directement auprès de la commission d'enquête, au cours des permanences mentionnées ci-dessus,

soit en les consignant sur l'un des guatre registres d'enquête publique côtés et para phés par la commission d'enquête et déposés au siège de Morlaix Communauté et dans les mairies de Pleyber-Christ, Plouégat-Guerrand et Taulé, lors ou en dehors des permanences de la commission d'enquête, aux jours et horaires indiqués ci-dessus, soit en les adressant par courrier à l'attention de Mme la Présidente de la commission d'enquête PLUi-H/PDA, Morlaix Communauté, 2B, voie d'accès au port, BP 97121, 29671 Morlaix cedex,

- soit en les adressant par control à l'autress suivaire : pluih-pda-morlaixco@registredemat.fr - soit en les consignant sur le registre dématérialisé sécurisé tenu à la disposition du public sur le site internet : https://www.registredemat.fr/modif02pluih-pda-morlaixcommunaute
Pour être prises en compte par la commission d'enquête, les observations et propositions devront être reçues pendant la durée de l'enquête, soit du lundi 22 septem-

soit en les adressant par courriel à l'adresse suivante :

bre 2025 à 9 h 00 au mercredi 22 octobre 2025 à 17 h 30 (dernier délai -clôture de l'en Les observations et propositions formulées par écrit seront jointes au registre papie du siège de l'enquête publique et tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais. Les observations reçues par courriel seront mises en ligne sur le site internet de Morlaix Communauté dans les meilleurs délais.

Une copie des observations du public pourra être obtenue, aux frais du demandeur, one cupie des observations au puone poura ente obtenite, aux nais du deminante sur demande auprès de Morlaix Communauté pendant la durée de l'enquête. Clôture de l'enquête publique, rapport et conclusions de la commission d'enquête

À l'expiration du délai d'enquête, la commission d'enquête établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête et examinant les observations recueillies. Elle consignera, dans une présentation séparée par sujets de l'enquête publique unique, ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserves ou défavorables aux projets. Ce rapport et les conclusions motivées seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, au siège de Morlaix Communauté, dans les 3 communes désignées comme lieu d'enquête, à la préfecture du Finistère et sur le site internet de Morlaix Communauté :

Vie des sociétés

SARL HOTEL DES VENTES

DE BRETAGNE-ATLANTIQUE Au capital de 33 600 euros 1B rue de Pont-l'Abbé

29000 QUIMPER AVIS DE DISSOLUTION

Suivant jugement du tribunal de commerce de Quimper en date du 24 septem-bre 2021 notifié le 16 décembre 2024, la dissolution anticipée de la SARL Hôte des Ventes de Bretagne Atlantique a été

prononcée. Cette même ordonnance a désigné en qualité de liquidateur amiable la Selarl MJ Ouest représentée en la personne de Me Paul-Henri Soret.

Le siège de la liquidation est donc fixé chez la Selari MJ Ouest, 11, rue du Palais, CS 91008, 29196 Quimper cedex, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et docu-ments relatifs à la liquidation devront être Le dépôt des actes et pièces relatifs à la

liquidation sera effectué au greffe du Tri-bunal de commerce de Quimper. Pour avis.

Le commissairepriseur spécialiste-conseil à votre service

spécialiste du marché de l'Art, et il est un des seuls à connaître le juste prix des objets, étant en contact du marché quotidien à travers les

Il est habilité, en dehors des ventes publiques, à évaluer les objets et à en donner une

sa responsabilité.

Le commissaire-priseur joue donc un rôle de conseiller lors de partage après un décès, ainsi que dans l'élaboration

Le réparateur doit bien conserver

Le propriétaire d'un objet confié à un réparateur peut exiger qu'il soit bien conservé avec soin jusqu'à sa restitution.

de mécanique qui estimait n'être responsable de l'objet confié que durant les opérations de son travail. Cet objet a été remis en dépôt pour réparation, ont tranché les

sous sa garde. Le mécanicien plaidait au contraire que sa seule mission, selon le contrat conclu, était de faire certains travaux et rien d'autre. Il appartenait selon lui au propriétaire de récupérer son bien dès que possible et de ce fait, c'est ce propriétaire qui était responsable de la bonne conservation. Le client plaidait de son côté que la garde de l'objet en bon état d'entretien devait se poursuivre au-delà du temps de travail, d'entretien ou de réparation,

La Cour de cassation a jugé selon ce dernier argument.

Entreprise en difficulté

Malgré la procédure de faillite,

dirigeant à l'abri de toute poursuite d'un créancier. Selon cette affirmation, la Cour de cassation a permis à l'administration des douanes de réclamer à un entrepreneur le paiement personnel de dettes à caractère fiscal de sa société

soutenait ce petit patron. Il contestait donc l'avis de mise en recouvrement de l'adminis-

s'agit, expliquait-il, d'une tentative de contournement de l'interdiction particulièrement visible puisque cette mise en recouvrement avait déjà été adressée à l'entreprise avant sa

ou interdiction des poursuites individuelles ne bénéficie qu'au un tiers dans la procédure de liquidation, pour ses fautes personnelles qui ont consisté à ne pas respecter ses obligations

L'administration réclamait en l'espèce plusieurs centaines de

(Cass. Com, 29.3.2023, R 21-21.005).

milliers d'euros.



parution Soit 45,90€ par an 6 numéros + 3 hors-séries

= 9 parutions par an (dont le hors-série Pur Beurre)

Durée libre, sans engagement.

Tarif réservé aux abonnés du journal

> z de cette offre, flashez-moi! Profitez de cette offre,

0299326666 du lundi au vendredi de 8h à 18h (prix d'un annel 1- " Gagnez du temps: https://magabo.fr/becpla

ventes publiques.

Il engage dans ces opérations

d'un contrat d'assurance.

l'objet confié

La Cour de cassation a donné tort sur ce point à une entreprise

juges, et le réparateur n'est pas libéré de ses obligations de dépositaire au prétexte qu'il aurait terminé les travaux commandés.

Il demeure tenu de garder et conserver la chose tant qu'elle reste

durant tout le temps de la présence de cet objet chez le répa

(Cass. Com, 5.10.2022, H 20-16.692).

un dirigeant peut devoir payer L'ouverture d'une procédure de sauvegarde, de redressement ou de liquidation de l'entreprise ne met pas forcément son

en liquidation. Le jugement d'ouverture d'une procédure collective, sauvegarde, redressement ou liquidation, interrompt et interdit toute action en justice engagée individuellement par un créancier,

tration qui lui était délivré à la suite d'un contrôle, alors que la procédure de liquidation était ouverte.

mise en liquidation. Cependant, a rectifié la Cour de cassation, cette suspension seul débiteur qui était la société, et non à son dirigeant, qui est

Bretons